



Favières



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL  
Du 31 JANVIER 2015 A 20H30**

L'an deux mil quinze, le trente et un janvier, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TAECK Guy, Maire.

Etaient présents : MM. TAECK Guy, LASALLE Jean Pierre, DELETOILLE Didier, BETHOUART Yann, PERISSET Gael, BINARD LAURENT Loic, Mme BOUTARD Nicole, formant la majorité des membres en exercice.

Absents, excusés : Mme FACQUEZ Candie qui a donné pouvoir à M. BETHOUART Yann, Mme RICHARD Isabelle, M. GARBE Laurent

Monsieur DELETOILLE Didier a été élu secrétaire.  
De quoi nous avons rédigé le présent compte rendu.

***Ordre du jour :***

- Compte-rendu de la dernière réunion
- 1- Délibération : Procédure MAPA et marché travaux voirie communale**
- 2- Délibération : Motion de soutien aux notaires de France**

Informations Diverses

**Compte rendu de la dernière réunion :**

Le compte rendu est approuvé sans observation.

**1- Procédure MAPA et marché travaux voirie communale**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une procédure MAPA (procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés publics) a été élaborée et qu'il y a la nécessité de réaliser les travaux de voirie Rue de la chapelle, Rue du Bosquet et Chemin des jardins.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

D'approuver et de passer à la réalisation de l'opération visée ci-dessus, de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener toutes les démarches relatives à sa réalisation, de transmettre le marché selon la procédure MAPA, d'autoriser monsieur le Maire à signer le marché et avenants si nécessaires.

**2- Motion de soutien aux notaires de France**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu la visite de Maître Wartel qui a exposé le projet de loi sur la croissance et l'activité par le Ministre de l'Economie et notamment la réforme des professions réglementées. Maître Wartel demande au Conseil Municipal, si il croit au bien-fondé du maintien des notaires de proximité de prendre une motion de soutien aux notaires de France.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 4 abstentions, et 4 votes contre, décide de ne pas prendre cette motion pour l'instant.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 15

Le Maire, Guy TAECK